

17.—M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. VANDELAC,

Propose: Que la Commission de Législation soit priée d'étudier la question de savoir s'il serait opportun de préparer et de soumettre à la Législature à sa prochaine session, un amendement à la Charte, à l'effet de changer le système actuel d'administration de façon à ce que des commissions soient nommées parmi les membres du Conseil pour étudier et faire rapport sur toutes les questions se rapportant à l'administration de la Ville.

Le Bureau des Commissaires devant avoir le contrôle du vote des fonds, et l'administration de ces fonds lorsque la dépense aura été approuvée par eux et sanctionnée par le Conseil.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Ward.

ORDRE DU JOUR.

18.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de nommer le Maire-Suppléant,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que M. l'échevin Houlé soit nommé Maire-Suppléant pour le prochain terme.

19.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accorder une annuité à l'ex-Chef de District Giroux.

M. l'éch. BLUMENTHAL, appuyé par M. l'éch. MACDONALD,

Propose: Que ledit rapport soit rejeté.

Et un débat s'engageant,

M. l'éch. MENARD, appuyé par M. l'éch. ST-PIERRE, propose

En amendement: Que ledit rapport soit renvoyé à une Commission Spéciale composée de MM. les échevins L. A. Lapointe, Chartrand, Giroux, Lavergne, Rubenstein, Houlé et Blumenthal, avec instructions d'étudier la recommandation faite par le Bureau des Commissaires et de faire rapport au Conseil aussitôt que possible, ledit rapport devant conserver son rang sur le feuillet.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est Résolu: En conséquence.

20.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit pour le nivellement et macadamisage des rues de Rocheblave et Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

21.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de certains crédits (\$200 et \$800).

A ce sujet, soumis et lu un rapport de la Commission Spéciale à qui on avait renvoyé ledit rapport le 4 novembre courant.

Sur proposition de M. l'éch. LAVERGNE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté, le nombre des membres présents excédant la majorité absolue requise par la loi.

22.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de la somme de \$709.64 pour le Département des Incendies.

A ce sujet, soumis et lu le rapport suivant de la Commission Spéciale à qui ledit rapport fut renvoyé le 4 novembre courant, recommandant que ledit rapport du Bureau des Commissaires soit rejeté.

Sur proposition de M. l'éch. LAVERGNE, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission Spéciale recommandant que ledit rapport du Bureau des Commissaires soit rejeté, soit reçu et adopté.

23.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de changer de place le poste de cochers du Chemin Côte-des-Neiges.

17.—Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. VANDELAC,

That the Legislation Committee be requested to consider the advisability of introducing an amendment to the Charter and to submit the same to the Legislature at its coming session, whereby the present system of administration will be changed so as to provide for the appointment of Committees among the members of the Council to study and report upon all matters concerning the administration of the City; the Board of Commissioners to control the voting of funds, as well as the administration of said funds, when the expenditure shall have been approved by the Board and sanctioned by the Council.

Consideration deferred at the request of Alderman Ward.

ORDER OF THE DAY.

18.—The order of the day being read to appoint the Acting Mayor,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That Alderman Houlé be appointed Acting Mayor, for the ensuing term.

19.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to grant an annuity to ex-District Chief Giroux.

Ald. BLUMENTHAL moved, seconded by Ald. MACDONALD,

That said report be rejected.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Ald. MENARD, seconded by Ald. ST-PIERRE,

That said report be referred to a Special Committee composed of Aldermen L. A. Lapointe, Chartrand, Giroux, Lavergne, Rubenstein, Houlé and Blumenthal, with instructions to look into the recommendation made by the Board of Commissioners and to report to Council thereon as soon as possible, said report to preserve its rank on the order of the day.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

20.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, to vote appropriation for leveling and macadamizing de Rocheblave and St. Catherine streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be adopted.

21.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vary certain appropriations (\$200, \$800).

In this connection, submitted and read a report from the Special Committee to whom said report was referred on the 4th November inst.

On motion of Ald. LAVERGNE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said report be adopted, the number of members present exceeding the absolute majority required by law.

22.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vary \$709.64 for the Fire Department.

In this connection, submitted and read the following report from the Special Committee, to whom said report was referred on the 4th November inst., recommending that said report of the Board of Commissioners be rejected.

On motion of Ald. LAVERGNE, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That said report of the Special Committee, recommending that the report of the Board of Commissioners be rejected, be received and adopted.

23.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to change cab-stand on Côte des Neiges Road.